

Chères Ronchinoises, chers Ronchinois,

Si l'amélioration de la crise sanitaire nous a permis un déconfinement progressif depuis le 11 mai dernier, la situation de ces dernières semaines démontre une recrudescence du virus. Je sais que vous êtes nombreux à vous poser des questions concernant les mesures prises que ce soit dans les écoles, mais aussi dans les équipements publics ou encore pour les évènements locaux.

Sachez qu'avec les équipes enseignantes ainsi que le personnel municipal qui intervient à leurs côtés, nous mettons en place depuis la rentrée **toutes les mesures préconisées par les protocoles de l'Éducation Nationale**. Nous veillons à ce que l'application sérieuse des règles édictées sur les temps scolaires, soit mise en place dans le cadre d'une **démarche pédagogique et bienveillante** pour rassurer enfants et parents.

Je tiens également à ce que la vie de notre Ville reprenne pour le bien de tous et en toute précaution. Si j'ai dû prendre la décision d'annuler certains évènements comme nos traditionnelles braderies qui n'auront pas lieu cette année, nous avons tout mis en œuvre pour maintenir une dynamique de **partage et de convivialité** à Ronchin. Les associations ont par exemple élaboré des protocoles d'occupation des locaux que nous leur mettons gratuitement à disposition afin que chacun d'entre vous puisse reprendre ses activités **le plus sereinement possible**. Nous avons également adapté tous nos équipements, pour continuer à vous accueillir dans des conditions de sécurité.

Bien évidemment, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales, **nous prendrons les mesures sanitaires qui s'imposent pour la santé de tous sans laisser personne sur le côté, c'est notre volonté**.

C'est pourquoi, dès à présent, **j'ai tenu à ce que chaque citoyen de Ronchin soit pourvu de nouveaux masques**. En effet, nous utilisons nos masques de plus en plus souvent, de plus en plus longtemps. Mais s'équiper de cet outil indispensable à notre sécurité et à celle des autres engendre des frais importants pour les familles ou pour les personnes sensibles. C'est pourquoi j'ai souhaité une nouvelle distribution de **masques en tissu réutilisables**. Vous trouverez au dos de cette page toutes les informations nécessaires pour récupérer votre dotation.

C'est ensemble, dans le respect des règles sanitaires, que nous réussirons à maintenir cet équilibre entre activités personnelles, professionnelles et lutte contre le virus.

Patrick GEENENS

Maire,

Vice-Président
de la Métropole Européenne de Lille



Nouvelle distribution de masques offerts par la Ville : modalités de retrait

Ville de
RONCHIN

Hôtel de Ville

650, avenue Jean Jaurès
59790 RONCHIN

Tél : 03.20.16.60.00

Fax : 03.20.16.60.38

www.ville-ronchin.fr

Facebook : Ville de Ronchin

> J'AI DÉJÀ REÇU UN KIT DE MASQUES LORS DE LA PREMIÈRE DISTRIBUTION

Je n'ai aucune démarche à effectuer.

Si vous avez déjà reçu en mai dernier des masques par la Ville, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Des agents de la Ville déposeront dans votre boîte aux lettres un kit composé de deux masques réutilisables en tissu testés pour un minimum de 10 lavages. Chaque personne composant le foyer et âgée de plus de 11 ans (à partir de la classe de sixième) recevra une dotation.



> Pour les + de 65 ans :

les distributions auront lieu du lundi 14 au vendredi 18 septembre 2020

> Pour les autres Ronchinois :

les distributions auront lieu jusqu'au vendredi 25 septembre 2020

Nous sommes le 28 septembre et je n'ai pas reçu mon kit ? Contactez la plateforme téléphonique les 28 et 29 septembre pour le signaler au 03.20.16.60.84 / 03.20.16.60.29 / 03.20.16.60.75.

> JE N'AI PAS REÇU DE KIT DE MASQUES LORS DE LA PREMIÈRE DISTRIBUTION

Vous êtes nouvellement installé à Ronchin ou n'avez pas effectué les démarches lors de la première distribution, vous devez impérativement, pour recevoir votre dotation, être inscrit sur les listes de distribution. Pour cela, vous devez :

> **Contactez la mairie du 23 au 25 et du 28 au 29 septembre 2020** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30) à l'un des numéros suivants : 03.20.16.60.84 / 03.20.16.60.29 / 03.20.16.60.75

> Un agent municipal vérifiera votre identité, votre adresse et le nombre de personnes de plus de 11 ans vivant dans votre foyer.

> Vous figurerez désormais sur les listes de distribution.

> Des agents de la Ville déposeront dans votre boîte aux lettres un kit composé de deux masques réutilisables en tissu testés pour un minimum de 10 lavages. Chaque personne composant le foyer et âgée de plus de 11 ans (à partir de la classe de sixième) recevra une dotation.

> **Les distributions auront lieu du mercredi 30 septembre au vendredi 2 octobre 2020**

> COMMENT METTRE SON MASQUE

